

**NOMBRE DE MEMBRES**

**En exercice : 34**  
**Présents : 25**  
**Votants : 29**

N° ordre : DE-24-55

N° ordre dans la séance :  
DE-03102024-03

Date de la convocation :  
27/09/2024

Date de la publication :

**SÉANCE DU 03 OCTOBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le trois octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE Franck.

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Marc MEO, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Joëlle TRABALZA, Sylvianne GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Christelle MARCHAND, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Thierry CURTELIN conseillers

**Absents excusés** : Mélisande MACONE, Eric BONNET (procuration Jean-Marc DUPONT), Thierry DEHAY, Hélène ROSSI (procuration à Danielle RAVIER), Dominique SCALMANA, Loïc MONTEIRO (procuration à David TREBOZ), Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN, Christelle BOUVIER (procuration à Thierry CURTELIN)

**Secrétaire de séance** : Mickael MOUTOT

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION PETANQUE CULOZIENNE**

Monsieur Robert VILLARD, Adjoint au Maire délégué aux sports, loisirs, culture, animations, rappelle à l'assemblée que la commune de Culoz-Béon participe activement au développement du sport local par le biais d'aides aux associations sportives. Elle leur accorde diverses subventions afin de les aider à organiser des manifestations ou faciliter la pratique sportive de leurs adhérents.

A ce titre, il propose d'accorder une subvention à l'association Pétanque Culozienne suite à l'organisation de la manifestation « Grand Prix de la ville » pour un montant de 300 €.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ACCORDE une subvention d'un montant de 300 € à l'association Pétanque Culozienne.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire

**Franck ANDRE MASSE**

